



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

professions de santé

Question écrite n° 7875

Texte de la question

Mme Marie-Josée Roig attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les projets du gouvernement en matière de promotion de certaines carrières médicales et notamment en pédiatrie et néonatalogie. En effet, ces professions souffrent aujourd'hui d'une crise des vocations, les étudiants en médecine préférant privilégier des études plus courtes à des carrières en pédiatrie et en néonatalogie qui demeurent parmi les spécialités les moins rémunérées. Devant cette situation alarmante et avant une aggravation supplémentaire de la reconnaissance de ces professions, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement en l'espèce.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Josée Roig](#)

Circonscription : Vaucluse (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7875

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 octobre 2007, page 6310

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)